



## Discours

### Session du Conseil départemental du 2 février 2026

Mes chers collègues,

Nous ouvrons aujourd’hui un moment essentiel de la vie de notre collectivité : le Débat d’Orientation Budgétaire.

C'est un temps de vérité, un temps de responsabilité, et un temps de clarté. Car derrière les chiffres, derrière les équilibres comptables, il y a toujours une question simple mais fondamentale : **quelle action publique voulons-nous mener, et avec quels moyens ?**

Ce débat s'inscrit dans un contexte national particulièrement instable.

L'absence de loi de finances votée dans les délais, la fragilité persistante des finances publiques, les incertitudes qui pèsent sur les ressources des collectivités, et en particulier des Départements, créent un environnement budgétaire que chacun ici connaît bien.

Mais au-delà de cette instabilité conjoncturelle, nous faisons face à une fragilité plus structurelle du modèle financier des Départements.

Depuis plusieurs années, les Départements ont été progressivement privés de leurs leviers fiscaux.

Le transfert de la taxe foncière aux communes, après la suppression de la taxe d'habitation, a profondément modifié le lien entre les citoyens, les collectivités et le financement de l'action publique.

Ces réformes ont été présentées comme des avancées en matière de pouvoir d'achat et de simplification. Mais dans les faits,

- elles ont aussi rompu un lien fiscal essentiel,
- fragilisé l'autonomie financière des Départements
- et accentué leur dépendance à des recettes nationales, comme la TVA, dont le dynamisme s'est révélé bien moindre qu'annoncé. Et lorsque ce dynamisme existe, il fait souvent l'objet de mécanismes d'écrêtement.

Dans le même temps, les charges sociales, elles, continuent d'augmenter, mécaniquement, en fonction des besoins de nos concitoyens.

Le constat est aujourd'hui frappant : **il n'existe plus de corrélation entre la réalité de nos besoins et l'évolution de nos recettes.**

Cette situation est d'autant plus difficile à accepter que, parallèlement, l'État prévoit que 25 Départements (dont le département de l'Aube ne fait pas partie) contribuent à hauteur de 140 millions d'euros sur les 850 millions du DILICO. Une mécanique qui ajoute de la contrainte à la contrainte.

Je veux toutefois le dire avec honnêteté : certaines avancées ont été obtenues grâce à la mobilisation collective des Départements de France.

Le fonds de sauvegarde, qui sera porté à 600 millions d'euros en 2026, permettra d'éviter une situation de rupture immédiate pour les Départements les plus fragilisés. Mais soyons lucides : ce fonds est une réponse d'urgence. Une rustine. Il évite la catastrophe, il ne règle pas le problème de fond.

De la même manière, la perspective d'une prise en charge à parts égales entre l'État et les Départements pour l'APA et la PCH, via la CNSA et une fraction de CSG représentant 1,5 milliard d'euros, va dans le bon sens. Elle montre qu'un dialogue est possible. Mais là encore, elle ne saurait suffire à rétablir durablement l'équilibre du modèle.

Comme l'a exprimé François Sauvadet, président de Départements de France, **il faut mettre un terme à cette pratique qui consiste à confier aux Départements des responsabilités qui ne sont pas financées. Nous sommes au bout d'un chemin.**

C'est dans ce contexte exigeant que nous avons construit le Débat d'Orientation Budgétaire que nous ouvrons aujourd'hui.

Un DOB fondé sur trois principes simples : **la responsabilité, la clarté et la cohérence.**

**Responsabilité**, d'abord, dans la gestion de nos finances. Le budget départemental s'équilibre à hauteur de **439 millions d'euros**.

En dépenses, il comprend :

- **362 millions d'euros de dépenses réelles de fonctionnement,**
- **67 millions d'euros de dépenses réelles d'investissement, dont 5,5 millions d'euros consacrés au remboursement de la dette,**
- et un **déficit reporté de 10 millions d'euros.**

En recettes, il repose sur :

- **382 millions d'euros de recettes réelles de fonctionnement, permettant de dégager une épargne brute de 30 millions d'euros,**
- **un résultat reporté de 10 millions d'euros,**
- **10 millions d'euro de recettes réelles d'investissement,**
- une affectation du résultat à hauteur de **21 millions d'euros,**
- et un **emprunt d'équilibre inscrit à hauteur de 16 millions d'euros.**

Cette gestion responsable nous permet de conserver une situation financière saine.

L'encours de dette au 31 décembre 2025 est d'environ **73 millions d'euros**. La **capacité de désendettement reste à un niveau excellent, autour des 3 années**, très en-deçà des seuils d'alerte.

Nous empruntons, oui.

Mais nous empruntons pour investir, avec prudence, sans hypothéquer l'avenir, et en conservant une structure de dette sécurisée.

**Clarté**, ensuite, dans nos choix politiques.

Malgré les contraintes, nous faisons le choix de **maintenir un haut niveau d'investissement en 2026**, à hauteur de **58 millions d'euros**, supérieur à la moyenne des Départements de même strate.

Nous faisons ce choix parce que l'investissement est un levier essentiel :

- pour l'attractivité du territoire,
- pour l'activité économique,
- pour l'emploi local,
- pour la qualité de vie de nos concitoyens.

Dans le même temps, nous assumons la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la stabilisation des effectifs et l'optimisation de nos organisations internes. Non pas pour faire moins, mais pour **faire autrement**, et surtout pour **continuer à faire**.

Enfin, **cohérence**.

Cohérence avec ce que j'ai dit lors de la cérémonie des vœux.

Cohérence avec notre engagement en faveur des solidarités humaines, qui restent au cœur de l'action départementale.

Cohérence avec notre volonté de rester un partenaire fiable pour les communes, les intercommunalités, le monde associatif et l'ensemble des acteurs du territoire.

Dans un contexte contraint, nous faisons le choix de la responsabilité.  
Dans un contexte incertain, nous faisons le choix de la clarté.  
Et dans un contexte de défiance, nous faisons le choix de la proximité et de la vérité.

Ce Débat d'Orientation Budgétaire n'est pas un exercice formel. Il trace une trajectoire. Il fixe un cap. Il engage notre collectivité dans une démarche exigeante, mais nécessaire, pour continuer à agir utilement au service des Aubois.

Je vous remercie.